

Communiqué de presse

Pétition lancée par insieme Suisse, l'Association Cerebral Suisse et Procap Suisse.

Une formation pour tous – aussi pour les jeunes handicapé(e)s

Berne, le 9 mai 2011 : insieme Suisse, l'Association Cerebral Suisse et Procap Suisse ont lancé, samedi à Berne, la pétition «Une formation pour tous – aussi pour les jeunes handicapé(e)s». Avec cette pétition, les trois organisations demandent au Conseil fédéral de garantir une formation professionnelle de base aux jeunes handicapés, même si ces derniers sont atteints d'un handicap sévère et qu'ils n'ont aucune chance de décrocher un emploi sur le marché primaire du travail.

Par cette pétition, les trois organisations réagissent au spectre de mesures d'économies agité par le Conseil fédéral. Celui-ci veut encore relever les exigences posées aux jeunes handicapés pour accomplir une formation professionnelle de base. Par conséquent, leurs formations ne seraient dorénavant financées que si les personnes concernées étaient capables de gagner un salaire nettement plus élevé que celui fixé aujourd'hui. Deux tiers des apprentis actuels ne rempliraient plus les nouvelles conditions et se retrouveraient ainsi dans une impasse professionnelle. Le fait de les priver d'une formation professionnelle pour de pures raisons de rentabilité est inacceptable aux yeux des personnes concernées et de leurs familles.

Travailler, c'est plus que juste gagner de l'argent

Les jeunes avec un handicap savent quel métier ils veulent exercer. Ils souhaitent par exemple travailler dans l'horticulture ou dans la restauration, devenir praticien en mécanique, aide-sérigraphie ou gardienne de cheval. Ils souhaitent exercer un travail varié, intéressant et exigeant, qui valorise leur estime de soi. Cela est impossible sans formation professionnelle. Les jeunes handicapés ont aussi besoin d'une formation professionnelle, dans le cadre de laquelle ils peuvent acquérir des compétences professionnelles et sociales fondamentales, afin de concrétiser leurs ambitions professionnelles.

Rester dans l'impasse pour toujours comme seule option?

Les trois organisations trouvent particulièrement choquant que l'avenir professionnel des jeunes handicapés soit déjà scellé entre 16 à 18 ans, car c'est à cet âge qu'il serait décidé s'ils peuvent ou non effectuer une formation professionnelle. Et ce d'autant plus que cette décision se fonderait sur une appréciation de leur capacité présumée à exercer un jour un travail économiquement rentable. C'est beaucoup trop tôt pour prendre une décision définitive concernant l'avenir professionnel d'une jeune personne. Comme les autres jeunes du même âge, les jeunes handicapés méritent d'avoir une chance de se développer sur les plans personnel et professionnel et de réaliser tout leur potentiel. Ils ont droit de recevoir l'éducation nécessaire à cet effet, même s'ils dépendront d'un emploi dans un atelier protégé.

Il ne faut pas mettre les handicapés sur la touche

Pour l'instant, l'AI prend encore en charge les frais supplémentaires qui sont liés au handicap; elle a ainsi permis, de nombreuses années durant, aux jeunes handicapés d'accomplir une formation professionnelle. Insieme Suisse, l'Association Cerebral Suisse et Procap Suisse se demandent avec inquiétude qui pourrait se substituer à l'AI si celle-ci devait se retirer du domaine de l'insertion professionnelle de ces jeunes. Pour ces trois organisations, il est hors de question que ces offres de formation soient supprimées sans remplacement.

Par cette pétition, elles exigent que le Conseil fédéral s'engage en faveur de la formation professionnelle des jeunes handicapés!

Renseignements:

Christa Schönbächler, **insieme** Suisse: 031 300 50 20 / 078 936 27 24

Cornelia Nater, Association Cerebral Suisse: 031 941 04 31 / 079 395 59 74

Martin Boltshauser, Procap Suisse: 062 206 88 77 / 079 344 41 68

Feuilles de pétition et autres informations sous:

www.formation-professionnelle-pour-tous.ch